



VILLE DE BEAUCEVILLE
PROMULGATION DE RÈGLEMENTS
AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ

QUE le Conseil à sa séance tenue le 15 janvier 2018 a adopté les règlements:

- no 2017-382 concernant la compensation pour l'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2018;
- no 2017-383 concernant la compensation pour l'usage des égouts et la vidange des fosses septiques 2018;
- no 2017-384 concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures 2018;
- no 2017-385 décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2018.

QUE lesdits règlements sont déposés au bureau de la soussignée, 540, boul. Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Beauceville ce 24 janvier 2018.

MADELEINE POULIN, OMA
Greffière